

Connaître le cadre fiscal et social de ses activités

Publics et prérequis

Artistes-auteur-e-s,
qu'ils-elles travaillent en collectif
ou de façon individuelle.

Être engagé-e dans une pratique professionnelle ; avoir effectué sa déclaration d'activité auprès du CFE et être identifié-e par les organismes sociaux.

Informations pratiques

Dates : **10 et 11 février 2020**

Durée : 2 jours (14 heures)

Horaires : 9h30-13h et 14h-17h30

Lieu : 40mcube

48, avenue Sergent Maginot
35000 Rennes

Effectif maximum : 10 personnes

Tarif et modalités de prise en charge

Coût de la formation : 560 euros TTC

Financements possibles selon la situation du stagiaire : nous contacter 1 mois et demi avant la formation.

Renseignements et inscriptions

Marion Resemann
responsable des formations
formation@40mcube.org
02 90 09 64 11

Formatrice

Mathilde Ehret-Zoghi est gérante de Maze, société de conseils et de formations à destination des professionnels des arts visuels. Elle développe trois années durant sa méthode pédagogique au sein du Centre ressource arts visuels de la malterie à Lille. Elle y reçoit plus de 300 professionnel-le-s en rendez-vous individuels. Elle a notamment créé avec Léonie Young, la web-série « Au secours je suis artiste », coproduite par le CNAP. Elle intervient auprès d'associations, de collectifs, d'écoles d'art, de centres d'art et de collectivités territoriales.

www.maze-conseils.com

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap

Comment faire une facture conforme ? Est-ce que je paie des cotisations sociales sur mes remboursements de frais ? Est-ce que je peux déduire le loyer de mon atelier ? À quoi dois-je faire attention lorsque je vends une œuvre ou cède mes droits d'auteurs ? Comment dois-je déclarer mes revenus ? Quels sont les effets de la réforme de la sécurité sociale des artistes-auteurs ?

Afin de sécuriser, pérenniser et défendre son activité professionnelle, un-e artiste-auteur-e doit connaître et maîtriser les régimes fiscaux et sociaux correspondant à ses activités. Cette formation vous permettra d'être en capacité de comprendre l'environnement administratif de votre profession et d'acquérir des outils de gestion.

Objectifs pédagogiques

- Connaître et comprendre le cadre fiscal, social et juridique des activités des arts plastiques et graphiques
- Être en capacité de choisir l'option fiscale la plus adaptée à ses activités
- Connaître les différents cadres d'emploi et de rémunération de la création contemporaine
- Identifier les ressources disponibles pour gérer son administration
- Acquérir une méthodologie efficace pour ne pas être débordé-e par l'administration de son activité

Programme de la formation

Le cadre social :

- champ d'application du régime social des artistes auteurs
- organismes de gestion Urssaf, MDA/AGESSA
- assujettissement à cotisations des revenus artistiques (montant, assiette de cotisations)
- protection sociale des artistes, étendues et limites
- activités dites « accessoires »
- déclaration annuelle des revenus
- réforme du régime social

Le cadre fiscal :

- panorama des différents régimes : entreprises individuelles, traitements et salaires, Micro BNC, déclaration contrôlée
- les principes de la TVA
- les étapes de la déclaration des revenus (2042, 2042 C PRO, 2035, CA 12)

Mise en pratique individualisée selon les expériences des participant-e-s.

Méthode pédagogique & évaluation

Afin de rendre accessible aux artistes des informations fiables et compréhensibles, la forme schématique, simple, graphique et visuelle, est privilégiée pour les supports pédagogiques durant la formation. Cette formation implique fortement les stagiaires dans une mise en pratique concrète, nourrit par leurs expériences professionnelles. Il peut leur être demandé de fournir des documents servant de base à ce travail.